

## Meurtres de religieux pendant le génocide rwandais : quatre officiers FPR arrêtés

Arrib News, 13/06/08 - Source AFP Quatre officiers de l'armée rwandaise, dont un général, ont été arrêtés pour leur rôle présumé dans le meurtre en juin 1994 de 13 hommes d'Eglise, dont des évêques, a indiqué jeudi l'armée rwandaise. Suite aux enquêtes conjointes du parquet du Rwanda et du bureau du procureur général du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) sur les suspects et les circonstances des massacres de membres du clergé catholique le 5 juin 1994 à Kabgayi (centre), l'auditorat militaire rwandais a arrêté mercredi quatre suspects, selon un communiqué du porte-parole de l'armée rwandaise, le major Jill RUTAREMARA.

Il s'agit du général Wilson GUMISIRIZA, du major Wilson UKWISHAKA et des capitaines John BUTERA et Dieudonné RUKUBA, précise le texte, qui ajoute qu'ils comparaitront bientôt devant un tribunal. Ces mises en accusation avaient été annoncées la semaine dernière au Conseil de sécurité de l'ONU par le procureur général du Rwanda Martin Ndayishimiye et celui du TPIR Hassan Bubacar JALLOW. Ce dernier, qui a souligné que ces poursuites rwandaises ne préjugent pas de la primauté du TPIR, a promis de suivre de près ces procès, en souhaitant qu'ils se déroulent équitablement. Ces hommes d'Eglise tués en juin 1994 pendant le génocide rwandais par des combattants de l'ex-rébellion du Front patriotique rwandais (FPR, actuellement au pouvoir) étaient presque tous des Hutus. Parmi les ecclésiastiques assassinés figuraient l'archevêque de Kigali, Vincent NSENGIYUMVA, l'évêque de Byumba (nord) Joseph RUZINDWA et l'évêque de Kabgayi (centre) Thaddée NSENGIYUMVA, alors président de la conférence des évêques catholiques du Rwanda. Jusqu'à présent, le TPIR n'a mis en accusation que des dignitaires de l'ancien régime hutu. Basile Ndayishimiye, TPIR est chargé de rechercher et juger les principaux responsables présumés du génocide. En décembre 2006, Amnesty International avait dit «À gravement préoccupée par l'arrestation du TPIR et des autorités rwandaises juger les crimes commis par toutes les parties au Rwanda entre 1990 et 1994 ». Selon Amnesty, «À on estime à environ 60.000 le nombre de civils tués par les forces du FPR entre avril et juillet 1994 ».